

prenait tous les risques et gardait les profits. Les fiefs concédés en 1672, sont tous dans le même cas au recensement de 1681 ; lorsqu'on voit vingt colons sur l'un d'eux, c'est le signe d'une grande réussite pour le temps. La Durantaye fit mieux que la plupart des gens de sa classe. Doné d'une nature agissante, il pouvait accomplir davantage sans doute, mais l'argent devait lui faire défaut.

Au recensement de 1681, on le trouve avec sa famille demeurant à Québec :

"Olivier Morel, 37 ans; Françoise Duquet, sa femme, 35 ans; enfants : Louis, 10 ans, Geneviève, 9 ans, Philippe, 6 ans, Charles, 5 mois; 2 fusils et 2 vaches."

Ces quatre enfants avaient été baptisés à Québec, sans compter quatre autres morts au berceau.

Les chiffres du recensement ne sont pas tous exacts, il s'en faut de beaucoup, mais nous n'entreprendrons pas de les contrôler dans le présent travail.

Les événements de l'ouest devaient bientôt enlever M. de la Durantaye à sa famille, pour six ou sept années. Cette partie de sa carrière sera mieux comprise lorsque je publierai mes notes sur Perrot, la Salle, du Luth, Tonty, Baugis, Laforêt, Louvigny et autres hommes qui furent les principaux acteurs des scènes qui se déroulèrent à l'ouest et au sud des grands lacs, de 1678 à 1690.

M. de la Barre, arrivant à Québec pour remplacer le comte de Frontenac, l'automne de 1682, était déterminé à mettre des entraves aux opérations de la Salle et à favoriser quelques trafiquants de pelleteries dont lui, le gouverneur, attendait tirer des avantages, sorte de politique intéressée qu'il avait déjà mise en pratique à Cayenne, lorsqu'il y commandait pour le roi. La Salle fut bien étonné, en 1683, lorsqu'il vit arriver M. de la Durantaye et le chevalier de Baugis avec plein pouvoir de prendre possession de ses forts ou comptoirs de traite, et le priant d'aller trouver le gouverneur à Québec pour expliquer sa situation.

Les canots des associés de M. de la Barre ayant été pillés par des Iroquois descendus en marande jusqu'au pays des Illinois, et ces sauvages ayant fait le siège du fort Saint-Louis, où commandait Baugis, la guerre fut déclarée, en 1684, contre les deux nations iroquoises les plus rapprochées du sud du lac Érié, mais elle fut si mal conduite que M. de la Barre dut repasser en France, rappelé par ordre du roi. La Durantaye, placé à Michillimakinac, chef-lieu des postes de l'ouest, dirigeait toutes les affaires de ces régions ; il entraîna les sauvages des lacs à la guerre de 1684 contre les Iroquois, mais ne prit part à aucune action, parce que l'armée française ne tint la campagne qu'un instant. La reprise des hostilités en 1687, sous M. de Denonville, fournit à la Durantaye l'occasion de se distinguer, après quoi il retourna à Michillimakinac. Le comte de Frontenac envoya M. de la Porte de Louvigny pour le remplacer, en 1690.

Tout en conservant son poste de capitaine dans les troupes du Canada,